



## **HAÏTI, UN ETAT DU MONDE**

### **M. Jean-Marie THEODAT**

Géographe et Directeur du département de Géographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Le Cercle Richelieu Senghor de Paris a organisé, ce mercredi 5 février 2025, son premier dîner-rencontre de l'année au restaurant du Sénat. La soirée était consacrée à Haïti, avec comme invité principal M. Jean-Marie Théodat, géographe et Directeur du département de Géographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, également professeur à l'Université d'État d'Haïti. Son intervention portait sur le thème : « Haïti, un État du Monde », une analyse approfondie du contexte actuel d'Haïti et de sa place dans les dynamiques géopolitiques mondiales.

Le Président du Cercle, M. Alban Bogeat, a ouvert la séance en saluant les personnalités présentes, notamment Mme Vanessa Lamothe-Matignon, ancienne Ambassadrice d'Haïti en France, et M. Louino Volcy, Chargé d'Affaires de la République d'Haïti en France. Il a également excusé Mme la Sénatrice Hélène Conway-Mouret, souffrante, dont il a donné lecture du discours.

Alban Bogeat a rappelé les liens historiques et culturels entre la France et Haïti, soulignant que, malgré les crises successives, le pays reste un pilier essentiel de la Francophonie dans la région des Caraïbes. Il a insisté sur la nécessité de ne pas oublier Haïti dans un contexte international marqué par d'autres tensions géopolitiques.

Le Président a également proposé une rétrospective des événements de 2024 organisés par le Cercle, couvrant des thématiques variées allant de l'Olympisme à la Louisiane et à la Chine, en passant par la remise du Prix Richelieu Senghor en décembre 2024.

Il a ensuite lu l'intervention de Mme la Sénatrice Hélène Conway-Mouret, excusée.

En tant que Présidente du groupe d'amitié France-Caraïbes du Sénat, Mme Conway-Mouret a insisté sur l'importance de renforcer l'engagement de la France dans la résolution de la crise haïtienne. Elle a rappelé que son groupe d'amitié organise régulièrement des rencontres et auditions sur Haïti, et a notamment mis en avant la conférence de novembre 2023 consacrée à la transition démocratique du pays.

Elle a annoncé la projection au Sénat, le 25 mars prochain, du documentaire de France Télévisions « Haïti : la rançon de la liberté », suivie d'un débat. Surtout, elle a souligné l'initiative du Sénat visant à adopter une proposition de résolution pour encourager une mobilisation internationale en faveur de la sécurité et du retour à la démocratie en Haïti.

Avant l'intervention de M. Théodat, le chargé d'affaires de l'Ambassade d'Haïti, M. Louino Volcy, a pris la parole. Il a rappelé que cette année marque le bicentenaire des relations entre la France et Haïti, invitant à réfléchir sur la place de ce pays dans le monde. Haïti fascine par sa géographie tropicale et son rôle historique de carrefour d'échanges. Première république noire indépendante, elle a marqué l'histoire par son engagement en faveur de la liberté et de l'indépendance. Membre fondateur de l'ONU, elle a contribué au dialogue international. Terre de culture, Haïti porte la langue française avec une sensibilité unique. Malgré une crise actuelle, elle conserve une vitalité et une force d'espoir. Haïti mobilise l'attention bien au-delà des catastrophes qui l'affectent. Son identité reste profondément ancrée dans son passé révolutionnaire. Fondée en 1804 après une lutte anti-esclavagiste et anti-colonialiste, elle symbolise la résistance. Ce passé continue d'inspirer ses valeurs d'émancipation et de dignité.

L'invité d'honneur, M. Jean-Marie Théodat a ensuite pris la parole. Il a ouvert son intervention en entonnant *La Marseillaise* avec la salle, un geste puissant symbolisant ainsi les liens étroits qui unissent Haïti et la France. Il a rappelé que les deux républiques sont nées des mêmes idéaux de liberté et d'émancipation, partageant un héritage révolutionnaire qui a marqué l'histoire du monde.

Son discours a offert une analyse approfondie de la situation actuelle en Haïti, mettant en évidence les défis politiques, sociaux et économiques qui pèsent sur le pays. Il a souligné l'instabilité politique persistante et la difficulté à établir des institutions solides, un obstacle majeur à la reconstruction et au développement. L'insécurité grandissante, illustrée par une recrudescence alarmante des homicides et un nombre croissant de personnes déplacées, constitue une autre problématique urgente qui fragilise encore davantage la société haïtienne.

Cependant, au-delà de ces crises, M. Théodat a insisté sur le rôle essentiel de la diaspora haïtienne, dont l'engagement et les contributions financières et intellectuelles sont indispensables pour soutenir le pays. Il a également plaidé pour un renforcement du soutien international, soulignant que l'aide extérieure, bien qu'importante, doit s'inscrire dans une dynamique de coopération respectueuse et efficace.

Enfin, il a rappelé que malgré les difficultés, Haïti demeure une terre de richesses culturelles et intellectuelles inestimables. Son héritage historique, sa créativité et son attachement profond à la liberté en font un acteur incontournable de la Francophonie. Les liens entre Haïti et la France, nourris par une histoire commune, ne peuvent être ignorés, et M. Théodat a insisté sur la nécessité d'un engagement actif de la communauté francophone pour accompagner Haïti sur la voie d'une stabilité durable. Pour conclure, il a entonné l'hymne national haïtien, *La Dessalinienne*, comme un appel à la résilience et à la fierté d'un peuple qui, malgré les épreuves, continue de lutter pour son avenir.

À l'issue de l'intervention, un échange riche a eu lieu avec les participants, témoignant d'un intérêt marqué pour la situation haïtienne. Ce premier dîner de l'année a permis de mettre en lumière la situation critique d'Haïti, tout en soulignant les perspectives et actions possibles pour son avenir, en particulier à travers la mobilisation des institutions francophones et internationales.

*Présidé par Alban BOGEAT, le Cercle Richelieu Senghor de Paris est un espace d'échange et de réflexion sur la Francophonie et le dialogue des cultures. Il est accrédité auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie.*